

Lausanne, le 13 janv. 71

Chers amis,

La prochaine Assemblée Générale de la FAU aura lieu jeudi 20 janvier à 17h 15 à l'aud. III ter de l'Ancienne Académie.

A l'ordre du jour sont prévus les points suivants :

- 1/ Formalisation de la FAU en sections et question des quotisations
- 2/ Propositions du CUB pour continuer la campagne sur la participation, en relançant l'affaire Valier. (Le CUB propose en effet que la FAU participe à la création d'un "Comité pour la nomination de Jacques Valier".)
- 3/ projet d'une Journée d'occupation dans la seconde nuit de février :
 - à quelles conditions une telle journée est-elle possible ?
 - que pourrait être cette journée ?
 - quels prolongements pouvons-nous entrevoir à cette journée ?

Comme vous voyez les questions qui seront soulevées lors de cette Assemblée sont de taille, puis qu'elles engagent l'intervention à venir de la FAU au moins jusqu'en juillet. Donc, venez nombreux !

Meilleures salutations,

le bureau de la FAU.

FAU : CONFERENCES-DEBATS.

salle Tissot, jeudi 17h.

Dans le cadre de son programme visant le décloisonnement de l'Université et l'introduction en son sein du débat politique, la FAU organise un cycle de conférences sur le sujet :

LA SUISSE ET LE TIERS-MONDE.

- 1. jeudi 11 février : Neutralité suisse et développement du Tiers-Monde
M.A.R. Preiswerk, professeur à l'Institut des Hautes Etudes Internationales.
- II. jeudi 18 février : Existe-t-il une aide suisse au développement?
M.J.Pilet, journaliste à la FAL.
- III. jeudi 25 février : Les entraves culturelles au développement
M.P.Bungener, directeur de l'Institut Africain de Genève.

Lors de la première conférence , M.Preiswerk se propose d'étudier la relation entre l'aide au développement et la politique étrangère suisse d'une part, entre les investissements privés et cette même politique de l'autre.Il nous proposera de réfléchir aux interactions entre les sphères économiques et politiques.

INSTAURONS LE DEBAT POLITIQUE A L'UNIVERSITE!!!!

DEVELOPPONS LA FAU pour faire échec à la politiques des autorités !

DEVELOPPONS LA FAU pour imposer les revendications des étudiants!

LE CORPS INTERMEDIAIRE ET LA PARTICIPATION: DES ILLUSIONS TENACES

↖ 71

Le 14 avril, 3 associations représentant le corps intermédiaire de l'université ont fait savoir au cours d'une conférence de presse qu'elles "se retireraient de toutes les commissions universitaires où elles sont engagées et refusent toute forme de participation qui serait trop en retrait des propositions faites par elles". Ainsi, l'association du corps intermédiaire de l'université de Lausanne (ACIDUL), l'association suisse des médecins assistants, section vaudoise (ASMA), et l'association suisse des Jeunes Chercheurs, section de Lausanne (ASJC) mettaient fin à une expérience pleine de désillusions: "Nos associations ont pendant près de deux ans joué le jeu du dialogue, et collaboré loyalement à la réalisation des années expérimentales. Force leur est de constater aujourd'hui l'inanité de ces expériences." (Communiqué de presse, 14 avril).

Traiter de l'ensemble des raisons qui ont amené le corps intermédiaire à cette décision dépasse malheureusement le cadre d'un tel article; nous nous bornerons donc à en tirer quelques conclusions, à examiner ce que révèle cette nouvelle "difficulté" pour le rectorat.

Reconnaissance de l'échec

Le fait que le C.I. (corps intermédiaire) se trouve forcé de reconnaître "l'inanité de (ses) expériences" alors qu'il regroupe les plus fervents

"participationnistes" en dit long sur le blocage actuel de toute réforme dans l'uni. La marge de manoeuvre des autorités est si restreinte à cause des difficultés du développement (budgets restreints) et de la restructuration nécessaire (sénat ultra-conservateur bloquant même les timides propositions du rectorat) que celles-ci ne peuvent même pas concéder le minimum indispensable pour faire croire à une "vraie participation". Et quand le C.I. reconnaît "l'échec", c'est seulement contre ces restrictions qu'il proteste. Loin de tirer toutes les conclusions qui s'imposent et de comprendre que la participation n'est envisageable que lorsqu'elle sert les autorités, il croit à une obstruction de principe des autorités et des professeurs, alors que celle-ci est largement motivée par les circonstances. Car s'il y a bien quelques professeurs opposés à toute participation, sachant que seule l'absence de tout contrôle sur ce qu'ils disent peut leur permettre de conserver leur siège au Conseil de Faculté ou au sénat, pour les autorités il en va tout différemment: Seule la gabegie actuelle justifie la non-immixtion des "cadres" intermédiaires dans leurs affaires. Ainsi, on ne se fera pas faute d'utiliser les "compétences" des assistants et des chercheurs, lorsque sera venu le moment de compter sur leurs voix pour faire passer les réformes adaptant l'uni au capitalisme actuel, à ses besoins particuliers.

Faute d'une critique radicale de la participation, le C.I. contribue à renforcer les illusions sur la participation, à faire croire qu'une "participation effective" est la solution aux problèmes de la recherche et de l'enseignement.

Les "aspirations" du C.I.

A vrai dire, les limites que le C.I. fixe à sa critique de la participation et à ses revendications ne sont pas pour nous surprendre. Globalement, les "cadres" intermédiaires sont tout disposés à jouer le rôle de force d'appoint auquel les autorités les destinent. Leur engagement professionnel dans l'université les pousse à défendre des intérêts ultra-corporatistes, pour la matérialisation immédiate de leurs rêves : une université "à l'américaine" où les "départements" ont une "direction collégiale" qui permette aux assistants et chercheurs "d'obtenir un statut correspondant à leur rôle de cadres intermédiaires.

Voilà ce qui en fait des piliers de la participation, tout prêts à de multiples concessions sur les problèmes fondamentaux pour autant qu'on les "responsabilise" et qu'on améliore "les structures et l'efficacité de l'université". Evitant de poser les problèmes de fond (quelle recherche, dans quelles limites, pour quel but, au service de quels intérêts réels ?), ils se précipitent sur les solutions immédiates pour sortir de leur impasse actuelle et tombent - qui l'eût cru ? - en accord parfait avec ce que la bourgeoisie la plus consciente essaie d'introduire en matière de réformes de la recherche et de l'enseignement universitaire. Nul besoin de multiplier les exemples pour montrer que cette voie ne résoud en rien les problèmes de la recherche et de l'enseignement : il n'est que de voir la crise qui se manifeste dans les unis américaines "modèle" auquel il est fait référence pour illustrer l'avenir radieux que nous promettent les Jeunes Chercheurs.

Il est clair que nous aurons à revenir largement sur tous ces points. Nous n'y manquerons pas. D'autant plus que les illusions à combattre sont nombreuses et tenaces.

NON AUX 10 FRANCS DE COTISATION
POUR FEU L'AGE !!!

Etudiant lausannois!

En avril prochain, comme au début de chaque semestre, tu payeras, en même temps que tes finances de cours, une cotisation de 10 francs pour une association-fantôme qui n'existe plus que sur le papier.

- Tes 10 francs serviront à:
 - financer l'impression d'un journal qui ne paraît plus: les Voix Universitaires!
 - entretenir un Président de l'AGE qui n'existe pas!
 - administrer une AGE qui ne fonctionne plus!

POURQUOI CETTE ABSURDITE ? POURQUOI L'AGE N'EST-ELLE PAS JURIDIQUEMENT DISSOUE ?

- Parce que le Rectorat rêve encore d'une "Association obligatoire démocratique représentative de tous les étudiants", qui pourrait lui servir d'interlocuteur "valable" c'est-à-dire docile dans le cadre d'une participation-bidon;
- et parce que le Conseil d'Etat, auquel il appartient de statuer, n'a pas encore tiré les conclusions du vote sur l'AGE des 19-20 novembre 1970, et n'est évidemment pas pressé de reconnaître la défaite des autorités politiques et universitaires (notre lettre ouverte du 2 mars dernier est restée jusqu'à ce jour sans réponse).

*

Toutefois, l'AGE est condamnée: sa dissolution dans un proche avenir ne fait pas de doute.

Lors de cette dissolution, les fonds de l'AGE seront versés intégralement à la Société Académique Vaudoise.

DANS CES CONDITIONS, PAYER EN AVRIL DES COTISATIONS "POUR L'AGE" EQUIVAUT A ALIMENTER LES FONDS DE LA SOCIETE ACADEMIQUE VAUDOISE !!!

*

En novembre dernier, un nombre important d'étudiants se sont prononcés contre l'AGE.

Soyons cohérents avec notre vote!

DEMANDONS LA SUPPRESSION JURIDIQUE DE "L'AGE-OBLIGATOIRE-REPRESENTATIVE"!!

REFUSONS DE PAYER DES COTISATIONS QUI DE TOUTES MANIERES SERONT VERSEES A LA SOCIETE ACADEMIQUE VAUDOISE!!

La FAU t'appelle à

VENIR LE 13 AVRIL A 9 HEURES AU
SECRETARIAT GENERAL DE L'UNIVERSITE,

POUR,

EN MEME TEMPS QUE SES MEMBRES,

REFUSER DE PAYER LES 10 FRANCS DE L'AGE!

N.B. Ces 10 francs sont inscrits sous rubrique UEL et font partie des 25 francs payés en surplus des finances de cours.

Fédération autonome
Universitaire

!!

A PROPOS DE LA NOMINATION DU SUCCESSEUR DE M. le Prof. MATTHEY.

Le départ du professeur Matthey, titulaire de la chaire de biologie animale, à la fin du semestre d'été 1970, a posé le problème de la nomination de son successeur. Ce départ avait été prévu depuis un certain temps dans les milieux universitaires. Néanmoins, au début du semestre d'hiver 1970-71 aucun titulaire n'avait encore été nommé malgré l'existence d'un candidat agréé par la Faculté des Sciences.

Trois professeurs remplaçants assurèrent l'enseignement durant cette période, enseignement destiné aux étudiants en Sciences naturelles et biologie 2ème année et médecine 1ère année.

Suite au malaise créé par l'enseignement jugé trop sommaire de l'un des trois professeurs et par l'absence de coordination des trois cours, une lettre signée par 148 étudiants (67 %), avait été adressée à M. le prof. Feschotte, doyen de la Faculté des Sciences, réclamant une information détaillée sur la suite du cours, la forme des examens, et le principe de la nomination d'un professeur.

Dans sa réponse écrite du 8 février dans le journal de la Faculté, M. le doyen apporte aux questions posées des réponses que nous avons jugées insuffisantes et qui laissent ouvertes un certain nombre de questions :

- Quels professeurs le Conseil de Faculté avait-il proposés et pourquoi la commission universitaire a-t-elle refusé leur nomination ?
- Le départ du professeur Matthey étant prévu depuis longtemps, pourquoi le Conseil de Faculté s'est-il préoccupé de son remplacement en été 1970 seulement ?
- Quel est le plan de développement de l'Institut de zoologie ? Plus précisément, quels sont ses problèmes financiers et pourquoi les garanties financières du Rectorat permettant à la Faculté de nommer un professeur ont-elles tardé à venir ?

D'après certaines informations (non officielles), un candidat aurait été nommé ce printemps, et entrerait en fonctions l'année universitaire prochaine; la vacance est assurée par M. Guenin, professeur de zoologie. Néanmoins, un certain nombre de questions restent posées :

- Quel est le professeur nommé ?
- Le Rectorat a-t-il donné des garanties financières permettant de le nommer ?
- Pourquoi les étudiants n'ont-ils pas été avertis de cette nomination (en admettant qu'elle soit effective)?

Les demandes formulées par les étudiants dans leur lettre n'ont pas reçu de réponse pratique (polycopié ou livre constituant la base officielle du cours, table des matières définissant l'essentiel des bases de biologie animale).

- Dans ces conditions, quelles garanties précises et concrètes (si possible écrites) sur les examens seront données aux étudiants qui ont suivi le cours?

Dans le journal de la Faculté des Sciences du 30.1.1971, M. le doyen a insisté sur la nécessité de la participation des étudiants à "l'examen des problèmes généraux" concernant l'Université et plus particulièrement la section ou l'institut où ils travaillent.

Plus récemment, dans le journal du 19.4.1971, M. le doyen présente un projet de participation élaboré par quelques membres du Conseil de Faculté, auquel nous répondrons dans le journal de Faculté.

D'ores et déjà, nous posons la question : que signifie une participation quelconque si les étudiants ne reçoivent pas toute l'information sur les problèmes de l'Université ? Or, c'est un fait que les autorités ne donnent pas cette information. La nomination du successeur de M. Matthey en est une illustration flagrante.

A plusieurs reprises, les étudiants ont demandé des informations sur les problèmes que nous avons soulevé. Le comité Sciences avait même écrit une lettre à M. le doyen, transmise au Conseil de Faculté, où il posait des questions sur le développement de la Faculté. Le Conseil de Faculté semble avoir décidé de ne pas lui donner de réponse.

Groupe Sciences FAU

Réunions le mercredi à 12 h30, salle 336.

LE CONSEIL D'ETAT RECULE : L'AGE MISE EN VEILLEUSE!

Le conseil d'état a décidé de mettre l'age en veilleuse et de ne plus faire payer que 2fs sur 10 de cotisation.

POURQUOI CES MESURES ?

La FAU lors de sa fondation a inscrit la dissolution de l'AGE à son programme de revendications.

La FAU a écrit une lettre ouverte au conseil d'état qui a été publiée dans la presse .

La FAU a lancé une campagne de boycott des cotisations de l'AGE. (il s'agissait lors du paiement des finances d'inscription de refuser de payer la-dite cotisation).

Début Février les étudiants votaient le programme de la FAU, début Mars la lettre ouverte partait, lettre à laquelle le conseil d'état n'a pas répondu enfin dès la seconde semaine de Mars les distributions de tracts appelant au boycott commençaient devant le secrétariat de l'université.

Fin Mars, à la veille de l'ouverture de la période des paiements, le Conseil d'état décidait de ne plus faire payer dix francs, mais "2", et de mettre l'AGE en veilleuse jusqu'au vote de la loi sur l'université.

En effet notre action avait toutes les chances de réussir, or le rectorat et le conseil d'état craignent un mouvement étudiant fort, d'autant plus que l'administration universitaire se trouve elle-même en pleine crise : démission du vice-recteur mr AMSLER, démission de l'administrateur Mr PELLI-CHET, avec la guerre de communiqués que l'on sait!

POURQUOI ENCORE 2Fr ?

Parce que cette somme va à l'UNES.

Parce que l'UNES est une organisation obligatoire "représentative" de l'ensemble des étudiants.

Parce que l'UNES joue la carte de la participation. (nous reviendrons sur l'UNES en particulier à propos du Modèle de Lausanne).

POURQUOI LA MISE EN VEILLEUSE DE L'AGE ?

Parce qu'au niveau Lausannois les autorités ont besoin d'un organe "représentatif" de l'ensemble des étudiants.

Parce que le rectorat rêve encore de sa renaissance: dans le projet de loi sur l'université il est prévu une "association générale des étudiants de l'université de Lausanne".

POURQUOI UNE ORGANISATION REPRESENTATIVE DE L'ENSEMBLE DES ETUDIANTS?

La politique universitaire se manifeste présentement par la "politique des choix", à savoir:

- injection massive de capitaux dans les secteurs immédiatement rentables pour l'industrie privée (EPF).

- blocage des crédits pour d'autres secteurs non-rentables à court terme, mais qui répondent aux besoins sociaux de la collectivité (lettres, sciences, médecine), où le blocage des crédits se manifeste par une sélection accrue, une scolarisation des études et un raccourcissement de leur durée.

Ces mesures ainsi que leur signification politique sont IMMEDIATEMENT perceptibles par les étudiants et sont une cause de mécontentement qui peut conduire jusqu'à un mouvement étudiant fort.

Pour les autorités et la bourgeoisie il s'agit de NEUTRALISER ce mécontentement.

C'est pourquoi elles jouent et joueront à fond la carte de la PARTICIPATION.

Cette participation consiste à faire endosser aux étudiants la responsabilité de la gestion DANS LE CADRE DE LA SITUATION ELLE-MEME, sans qu'ils RE-METTENT EN CAUSE CETTE SITUATION! (la participation-Rivier qui nous sera proposée, en sera un bon exemple!).

Une AGE "représentative de l'ensemble" des étudiants (comme une UNES au niveau national), ferait l'interlocuteur rêvé, le partenaire idéal dont les autorités universitaires et politiques ont un besoin urgent.

LA FAU DOIT SE MEFIER DE TOMBER DANS LE PIEGE DE CETTE POLITIQUE !

Il faut refuser l'association obligatoire qui n'est représentative que de l'indifférence générale et éviter toute renaissance d'une telle association en construisant une FAU COMBATTIVE!

Il faut instaurer dans l'université un VERITABLE DEBAT POLITIQUE, dans l'université et sur l'université!

Seul moyen pour la FAU de ne pas sombrer dans le participationisme !

POUR UNE FAU FORTE !

POUR LA LIBRE DISPOSITION DU LOCAL ET DU MATERIEL DE L'AGE A TOUS LES GROUPES ETUDIANTS!

POUR LE DEBAT POLITIQUE A L'UNIVERSITE!

-FEDERATION AUTONOME UNIVERSITAIRE-

AIESEC Association internationale des étudiants
en sciences économiques et commerciales.

Savez-vous quel sera votre travail lorsque vous aurez quitté l'Université? A quel secteur de l'économie vous vous destinez? Ce qu'on attend de vous, et à quoi vous pouvez prétendre? Autant de questions auxquelles viendront répondre directement quelques unes des plus grandes entreprises de Suisse.

prise de contact

En effet, la nécessité de rapprocher l'Université et le monde économique a incité l'AIESEC à organiser une prise de contact, destinée aux étudiants en H.E.C. ou en Droit. A cette rencontre prendront part des entreprises représentatives des principales branches économiques (banque, industrie, commerce, services). La réunion aura lieu:

LE MARDI 15 JUIN - 14 HEURES 15 - SALLE XVI RUMINE

Elle se déroulera en deux temps. Les entreprises commenceront par se présenter rapidement et répondront aux questions de l'auditoire. Puis nous nous rendrons au FRU où des rafraîchissements seront offerts. Chaque entreprise disposera d'une table. Chacun pourra alors engager une conversation personnelle.

Le but d'une telle organisation est de nous renseigner objectivement sur les conditions et le genre de travail qui nous attendent.

TROTSKY VIVANT

Les étudiants SSP sont comblés, ce semestre: pour les deuxième et troisième années, un cours de doctrines sur Mai 68; pour les première, un séminaire sur "Trotsky, Histoire de la Révolution Russe". Al'origine de cette offensive, un professeur de sciences politiques, M.Aguet. Certes, nous ne pouvons que nous réjouir du choix de ces sujets; mais cela ne nous empêche pas de nous poser quelques questions, et en particulier celle-ci: quelles sont les compétences de M. Aguet en matière de marxisme révolutionnaire? M. Aguet n'est pas un néophyte en cette question: il est en effet l'auteur d'un article paru dans la Gazette de Lausanne (26.2.9) intitulé: "Le trotskisme: étiquette trop exploitée et pensée mal connue." Dans cet article, très directement inspiré d'un ouvrage de M.Baechler sur le trotskisme, M.Aguet développe essentiellement la méthode qu'il préconise pour aborder la pensée de Trotsky. Pour lui, il s'agit en effet de "reconstituer la théorie politique à partir de l'hypothèse que la pensée de Trotsky constitue un système intellectuel clos, fondé sur quelques postulats à partir desquels l'édifice peut être reconstitué" et de "faire apparaître le soubassement logique à partir duquel les pensées particulières peuvent être saisies comme systématiques ou nécessaires" ... "Ce travail peut s'effectuer en quelque sorte indépendamment de toute date de formulation et de toute pression caractérisée du contexte".

On voit bien ce qu'il en est: d'origine structuraliste (ou pseudo-structuraliste), cette méthode consiste fondamentalement à éliminer l'histoire de son champ d'intérêt. Il s'agit donc d'une méthode totalement a-historique qui étudie la pensée de Trotsky comme un "système" statique (un "phénomène culturel" dit M.Aguet par ailleurs), une pure construction intellectuelle. Dès lors, il est bien évident que cette méthode, caractérisée par sa fermeture à toute dimension historique des faits sociaux, et appliquée à une analyse qui précisément démontre qu'il n'y a pas de "structure" d'une société ou d'une pensée en soi indépendamment de l'histoire

(qui est l'histoire de la lutte des classes), ne saurait aboutir qu'à une grossière falsification de la pensée de Trotsky. Falsification dont M. Aguet donne immédiatement la preuve dans son article lorsqu'il caractérise, à la suite de Baechler, le trotskysme comme un "fatalisme", un "catastrophisme", un "volontarisme", une "vision militaire de la politique", etc...

Dès lors, la signification de ce séminaire devient claire: pour répondre aux exigences des étudiants, les profs SSP se voient obligés d'aborder des sujets d'actualité tels que Mai 68 ou Trotsky. Mais la méthode qu'utilise M. Aguet (pour autant qu'il ne renie pas les conceptions exprimées dans son article) pour aborder de tels sujets tend justement à en masquer le caractère actuel.

Car pour nous, le trotskisme n'est ni un système intellectuel, ni un "phénomène culturel". C'est une pensée vivante, opératoire, vérifiée historiquement et qui continue de se vérifier dans les luttes qui se mènent actuellement dans les divers secteurs de la révolution mondiale. Sans compréhension de l'analyse que fait Trotsky de la dégénérescence bureaucratique de l'Union Soviétique et de celle, consécutive, des partis communistes occidentaux, on ne peut réellement comprendre ni la nature actuelle de l'URSS, ni le rôle décisif qu'on joua la faiblesse des directions révolutionnaires et la trahison des PC dans des situations telles que Mai 68. Sans compréhension de la théorie de la révolution permanente, impossible de comprendre réellement l'importance et la nature de la révolution vietnamienne.

Certes, M. Aguet ne prétend pas aborder de telles questions. Il affirme d'une part vouloir se borner à l'étude de la "Révolution russe" proprement dite sans envisager la "pensée de Trotsky" dans son ensemble, et d'autre part avoir pour but essentiel d'"apprendre à lire" aux étudiants. Mais en réalité, on ne peut pas étudier valablement la "Révolution russe" sans approfondir des problèmes fondamentaux tels que la théorie du développement inégal et combiné, l'analyse des classes sociales en présence, etc... Sans une telle étude, le travail du séminaire ne peut se situer qu'à un niveau formel où l'on se borne à étudier une "construction intellectuelle" avec ses "postulats" et ses "arguments".

Preuve en soit le choix des thèmes de séminaire proposés par M. Aguet: laissant totalement de côté le premier tome, c'est-à-dire toute l'analyse de la situation économique, politique et sociale de la

Russie, il passe directement au chap III du tome II (discussion à l'intérieur du parti bolchévik). Une telle méthode ne peut aboutir qu'à réduire la pensée de Trotsky aux dimensions d'une môme académique.

A moins évidemment que M. Aguet se borne à prendre quelques pages de la "Révolution russe" comme simple prétexte à de nombreuses digressions sur tout et n'importe quoi sauf la pensée de Trotsky.

A moins encore qu'il se limite, comme il l'a déjà fait en d'autres occasions, à aborder Trotsky sous l'angle purement littéraire ("Trotsky, le plus beau talent littéraire du marxisme révolutionnaire", dit-il dans son article).

C'est pourquoi, face à ce type de séminaire comme face à des cours tels ceux de M. Scaller sur Marx, les étudiants doivent réclamer la nomination d'un professeur marxiste qui seule sera capable de briser l'hégémonie, dans cette université, de la pensée bourgeoise qui s'approprie jusqu'au marxisme pour le dénaturer.

C'est pourquoi également le Comité Uni-Brèche organisera, au cours de ce semestre, les activités suivantes:

- Cours sur Trotsky au CUB
=====

Ce cours, qui n'est pas un séminaire parallèle mais un cours de formation politique, aura lieu aux dates et sur les thèmes suivants:

- 6 mai: la révolution permanente
- 20 mai: la bureaucratie (origine et nature, croissance et victoire en URSS)
- 3 juin: la politique de la bureaucratie
- 17 juin: la révolution russe
- 1 juillet: la crise de la direction révolutionnaire et la quatrième internationale.

- Conférence de Livio Maitan sur "Trotsky vivant" le 14 mai
=====

- Spécial Uni-Brèche sur Trotsky, avec une série de textes, qui paraîtra au début de la semaine prochaine.

Nous reviendrons par ailleurs dans un prochain tract ou article sur le séminaire de M. Aguet.

COMITE UNI-BRECHE

Le premier cours du CUB sur Trotsky aura donc lieu jeudi 6 mai à 20h à la Brasserie Viennoise, Riponne 4.

VERBAND DER SCHWEIZERISCHEN STUDENTENSCHAFTEN

VSS / UNES

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE SUISSE

Groupe de coordination "Modèle de Lausanne", Kornhausplatz 7
3000 Bern 031/ 22 10 38

Mesdames, Messieurs,

L'Union Nationale des Etudiants de Suisse (UNES) a lancé fin février, comme vous l'avez sûrement appris par la presse, une initiative populaire au sujet du "Modèle de Lausanne" et le recueillement des signatures a débuté.

Le "Modèle de Lausanne" est une nouvelle manière de financer les études et la formation permanente. Les points essentiels du projet sont les suivants:

- Chaque citoyen Suisse majeur peut recevoir d'une fondation créée par la Confédération des contributions avec lesquelles il peut subvenir à ses frais de vie et d'étude pendant sa formation.
- Ces contributions doivent être remboursées après la fin des études par acomptes selon la fortune et le revenu.
- Ceux qui gagnent très bien quelques années après avoir terminé les études doivent rembourser toute la somme et ceux qui n'atteignent que le minimum vital en sont

Le but de l'UNES ne consiste pas à récolter le plus vite possible les 50'000 signatures nécessaires. Nous souhaitons plutôt lancer une discussion très large sur toutes les questions de l'enseignement en Suisse, et tout spécialement sur le problème de l'égalité des chances. Pour ce projet nous avons besoin d'un grand nombre de collaborateurs et nous nous permettons de vous demander si vous auriez la possibilité de collaborer dans le comité de votre région. Ce comité a comme but, d'ouvrir le débat de la politique de l'enseignement, mais aussi de recueillir les signatures nécessaires pour l'initiative du "Modèle de Lausanne".

Nous pensons qu'il serait très souhaitable de former dans une première phase en Suisse Romande un groupe de base. En collaboration avec l'UNES ce groupe pourrait organiser un séminaire pour informer les personnes intéressées à ces grands problèmes.

Si vous êtes intéressés d'une manière ou d'une autre à notre projet nous vous serions reconnaissants de nous le faire savoir en renvoyant le talon. Cela nous permettra de connaître l'opinion publique en Suisse Romande pour ces questions d'enseignements.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs nos salutations distinguées

UNES

Groupe de coordination ML

H. R. Schweizer

H.R. Schweizer

Annexe: - Résumé ML
- Carte de signature
- Tract
- Talon d'inscription

Talon d'inscription

je m'intéresse pour l'initiative "Modèle de Lausanne" et pour toutes les questions de la formation.

Nom, Prénom:

Adresse:

Je pourrais travailler avec une groupe régionale à:

* * * * *

Veillez m'envoyer d'autres informations:

Brochure "Modèle de Lausanne" :

Documentation I (avec les projets alternatifs):

Tracts:

Cartes de signatures:

Remarques

envoyer à: UNES, Groupe de coordination ML, Kornhausplatz 7, 3000 Berne
031/ 22 10 38

Nous constatons:

L'égalité des chances dans le domaine de la formation n'est pas réalisée. L'université et les écoles supérieures restent réservées aux classes privilégiées.

Pour des raisons financières, l'accès aux études supérieures reste fermé à bien des enfants doués. Le système des bourses a échoué.

Tandis que les jeunes de 20 ans exerçant une profession jouissent, grâce à leur revenu, de l'indépendance financière, il en va différemment pour les écoliers et les étudiants du même âge. Cela peut être la source de conflits familiaux superflus.

Les académiciens atteignent le plus souvent des revenus supérieurs à la moyenne. Les études supérieures paient.

C'est pourquoi nous proposons un nouveau mode de financement des études:

MODELE DE LAUSANNE

Il faudrait que d'avantage d'enfants des classes peu favorisées aient la possibilité de faire des études.

Les écoliers et les étudiants ayant atteint leur majorité devraient eux aussi être indépendants du point de vue financier.

Celui qui, grâce a sa formation, touche un salaire nettement supérieur à la moyenne, sera tenu de rembourser les contributions reçues.

MODELE DE LAUSANNE

Initiative populaire fédérale pour la création d'un fonds d'aide remboursable destiné au financement de la formation des adultes.

Le "Modèle de Lausanne" est un nouveau mode de financement des études et des cours de perfectionnement.

Les Suisses et Suissesses majeurs peuvent bénéficier des contributions d'un fonds.

La Confédération réalise ce fonds.

Les contributions doivent couvrir les frais d'études et d'entretien.

Chaque bénéficiaire est tenu de rembourser après un certain temps une part proportionnelle à sa fortune et à son revenu.

Les classes à revenu modeste ne remboursent rien, celles à revenu élevé la totalité du prêt.

Pensez à l'avenir de vos enfants, signez l'initiative !

Le modèle de Lausanne

L'égalité des chances dans l'enseignement Suisse

Différentes recherches des dernières années prouvent que l'enfant de la couche sociale inférieure (ouvriers, paysans) est dès le début fortement défavorisé. Même ceux qui sont doués n'atteignent pas le technicum, l'université ou une autre formation supérieure. Seulement 6 % des étudiants immatriculés en Suisse proviennent de la couche inférieure. Mais chaque deuxième travailleur Suisse est ouvrier.

Différentes causes

Ce ne sont pas seulement les obstacles financiers qui empêchent l'accès à une école supérieure. Les inégalités régionales, les différents systèmes scolaires parfois archaïques, les questions d'éducation, la manque de formation pour les parents et les barrières linguistiques ne sont que quelques problèmes qui devraient être traités parallèlement. Nous voulons analyser brièvement le problème financier:

- La plupart des étudiants et élèves majeurs qui sont en étude ou en formation permanente ont besoin d'un soutien financier de leurs parents jusqu'à plus de vingt ans. C'est alors compréhensible que les étudiants et élèves de la couche inférieure sont mal représentés.
- Les bourses qui sont attribuées dans tous les cantons encore d'après le principe du besoin, ne donnent pas une sécurité suffisante pour les parents.
- La possibilité que les études universitaires soient une charge financière a comme effet que les enfants doués ne sont pas envoyés au collège, parce que on ne veut pas prendre de trop lourdes charges pour l'avenir.

Société et science

Des relations étroites entre la société et la science existent. Une société moderne ne peut pas exister sans science et une science moderne sans société. Le progrès technique conditionné par l'effort des sciences est dans cette situation le facteur le plus important pour la croissance économique. Aux écoles supérieures et à l'université est enseigné un savoir qui a une grande importance pour toute la société. La science est devenue une force productive. Il n'est alors pas responsable que les études soient financées par une minorité - les parents de l'étudiant. Les frais doivent être pris en charge par ceux qui profitent de la société. En premier ligne ceux qui sont privilégiés dans la société grâce à leurs études.

Précisions sur différents points du Modèle de Lausanne

- Le modèle de Lausanne est un projet d'une nouvelle manière de de financement des études et de la formation permanente pour les étudiants et élèves majeurs. Ce ne sont pas seulement les universitaires qui en profiteront, mais aussi les élèves des écoles techniques supérieures, des écoles du service social, des écoles pour les aides médicales, des instituts agricoles, des écoles d'art, des conservatoires, des académies, de la réadaptation professionnelle, de l'enseignement secondaire etc.
- Chaque élève et étudiant majeur du point de vue juridique et de nationalité suisse qui suit ses études ou sa formation professionnelle doit avoir le droit de recevoir par semestre un montant jusqu'au maximum de frs 3'300.--. Le montant maximal pour toutes les études (45'000.--) ne peut être dépassé que dans des cas tout à fait spéciaux.
- A l'entrée à l'école (par exemple l'université) l'élève resp l'étudiant qui a vingt ans a le devoir de conclure avec la fondation qui sera créée un contrat dans lequel il s'engage à ne pas se procurer à côté de ses études un revenu qui serait supérieur à frs 6'600.--. Sa fortune à disposition n'ose pas dépasser frs 20'000.--. Avec cet arrangement on veut éviter l'abus de l'argent qui provient de la communauté.
- En outre il est prévu que le bénéficiaire de la nouvelle manière de financement - 15 ans après son entrée à l'école supérieure rembourser pendant vingt ans un certain montant selon son revenu et sa fortune. Celui qui aura un revenu inférieur à frs 24'000.-- soumis aux impôts sera déchargé de cette obligation.
- Personne ne devra rembourser d'avantage de ce qu'il a reçu pendant ses études.

Effets du Modèle de Lausanne

- L'âge de majorité des étudiants et des élèves sera réellement reconnu. Malgré qu'en règle ils ont dépassé leur vingt ans les élèves et étudiants sont dans une situation spéciale. Car du point de vue financier ils sont toujours encore dépendants.
- L'approchement vers ceux qui exercent une profession, qui serait réalisé par l'indépendance financière, aurait comme effet de rendre plus attractif une formation supérieure pour les enfants de la couche ouvrière.
- Le remboursement progressif d'après le revenu et la fortune est légitime du point de vue social, car il doit être réalisé par ceux qui tirent le plus grand profit de leurs études supérieures. Les ressortissants d'une profession d'un revenu modeste (par exemple aide médicale) seraient sûrement déchargés d'un remboursement.

Bern, 15 mars 1971

Gruppe de coordination ML
Kornhausplatz 7

3000 B e r n e (031) 22 10 38

PS Les chiffres mentionnés sont des propositions et ne sont pas fixés dans le texte de l'initiative.

19. mai 71

FAU / 0571

SOLIDARITE AVEC LES ETUDIANTS DE SSP
MANIFESTATION UNITAIRE

Mesures typiques d'une scolarisation croissante que nous avons déjà dénoncées, M.Lasserre a imposé au début de l'année aux étudiants de 1ère année SSP trois conditions pour l'obtention de la signature nécessaire à l'examen (4 séminaires écrits obligatoires; 2 séminaires oraux obligatoires; pas plus de 3 absences par semestre).

Face à ces mesures arbitraires, les étudiants se réunissent pour élaborer des contre-propositions. Les tractations ont lieu pendant plus d'une semaine. Devant les refus réitérés de M-Lasserre et conformément à leur décision, les étudiants boycottent un cours et deux séminaires. Finalement, M.Lasserre refuse à nouveau de tenir compte d'un vote exprimé à la quasi unanimité sur les propositions étudiantes (43 oui, 1 abstention). Devant l'échec des négociations, les étudiants en réfèrent au Conseil de l'Ecole des SSP qui débatera de cette question lors de sa prochaine séance du mercredi 19 mai (cf lettre ouverte au Conseil).

Au-delà de l'exemple particulier des SSP, de la conception de l'enseignement particulièrement désuète de M.Lasserre - encourageant la quantité de travail et la présence physique des étudiants au détriment de l'ouverture d'esprit et de la qualité - apparaît au niveau de l'université le problème de la scolarisation, maladroitement masqué par les tentatives de participation-bidon, où les étudiants proposent et les professeurs disposent. Aujourd'hui les étudiants, au travers de telles expériences et face à l'autoritarisme, au conservatisme et à un certain réformisme aléatoire, se rendent compte que la participation ne saurait être ce jeu de dés pipés, mais que d'ores et déjà elle doit se faire au niveau pédagogique; c'est-à-dire que les étudiants doivent revendiquer la liberté pour les membres de l'université - professeurs assistants, étudiants - de décider ensemble de ce qu'ils veulent étudier et enseigner, comment et avec qui ils veulent le faire. Car eux seuls, directement concernés, sont compétents pour juger de ces questions.

FACE aux conceptions policières de l'enseignement,

REVENDIQUONS l'entière liberté de publication, d'affichage, de réunion, d'association - conditions sine qua non pour instaurer une participation REELLE !

LUTTONS POUR L'UNIVERSITE CRITIQUE

Mais aujourd'hui, manifestons notre appui inconditionnel et notre solidarité entière aux étudiants de 1ère année SSP :

Pour que leurs REVENDICATIONS IMMEDIATES ABOUTISSENT

T O U S dans la cour des SSP rue Vuillermet 4 MERCREDI 19 MAI 20 h.

POUR UNE MANIFESTATION UNITAIRE ET UN DEBAT ETUDIANT

pendant la séance du Conseil de l'Ecole.

POUR LE RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION AUTONOME DES ETUDIANTS

Etudiants de 1ère année de SSP

Fédération autonome universitaire

12/5/72

DON E

FAU TRACT D'INFORMATION No 1 (été 71)

MERCREDI 26 MAI.

ECOLE SSP UNE GREVE EXEMPLAIRE.

Les étudiants de SSP ont décrété en assemblée plénière, une grève active de toute l'école pour la journée de mercredi. Dès 10h ils boycotteront les cours, se réuniront en assemblée, puis décideront vraisemblablement de se diviser en plus petits groupes pour entamer une journée de discussion sur la lutte menée jusque là par les premières années (sciences Po), sur la situation de leur fac, sur les problèmes de la liberté d'expression, de la participation, dans l'enseignement, du contenu des cours et des modalités de contrôle des connaissances. Au terme de cette journée, revendications, motions et résolutions seront votées et présentées à l'ensemble des étudiants ainsi qu'à la presse.

Il y a trois semaines débutait en 1ère année SSP, un conflit avec le professeur d'histoire, (Mr Lasserre), sur une question de nombre de travaux à présenter dans l'année et de contrôle des présences, conflit qui devait en principe trouver son terme devant le conseil de l'école après une longue et infructueuse négociations. Mais le conseil renvoya les étudiants à une commission destinée à élaborer un compromis.

La revendication portée devant le conseil et appuyée par une manifestation, était elle-même le compromis d'un compromis. Les étudiants reçurent la réponse du conseil comme l'expression camouflée d'un refus. Dès lors se posa la question de la lutte, du soutien que pourrait apporter SSP, puis les autres facultés aux étudiants de première année Science-po. De la la mise sur pied d'une grève active qui marque la volonté des étudiants de toute l'école de tenir tête aux professeurs dans tout ce qu'ils peuvent imposer comme mesures arbitraires. (Tant dans l'organisation des études, que dans le contenu, les contrôles, les nominations.)

Pour la FAU, cette grève active est remarquable à double titre:

1) Partis d'une lutte partielle, les étudiants de première année de Sc.Po. sans poser aux autorités d'exigences outrées, ont su intéresser leurs camarades pour obtenir un soutien actif de telle manière qu'aujourd'hui se pose concrètement la nécessité d'une organisation étudiante autonome.

2) Les étudiants de première année et les autres à leur suite, sont amenés à discuter durant toute une journée de la liberté d'expression dans l'université et dans les cours, des modalités d'examen, bref de la participation sous toutes ses formes, ce qui est une façon de rejoindre la FAU dans sa revendication: -que ce soit aux membres d'une unité d'enseignement, étudiants, professeurs, assistants, de décider ensemble le programme de l'enseignement, par qui et comment le voir enseigné.

A CES DIFFERENTS TITRES, LA GREVE ACTIVE SSP EST EXEMPLAIRE!

POUR LA REUSSITE DE LA GREVE ACTIVE EN SSP !

SOLIDARISEZ AVEC LES 1ères SCIENCES-PO !

PAS DE REPRESSION CONTRE LE COMITE DE GREVE !

ABOUTISSEMENT DES REVENDICATIONS !

CONSTRUISONS LA FAU ;(assemblée plénière le 3 Juin, 17h Salle Tissot).

LETTRE OUVERTE A MESSIEURS LES RECTEURS DE L'UNIVERSITE DE
LAUSANNE

Messieurs,

Il y a quelques jours le Comité Uni-Brèche a demandé l'autorisation de faire parler, à l'Université, un professeur français, M. Jacques Valier, docteur de l'Université de Caen, du sujet "Avenir du capitalisme et crise monétaire". Cette demande était appuyée et soutenue par les étudiants en SSP. Vous avez refusé le droit de disposer d'une salle du Palais de Rumine à cette organisation pour des raisons que nous avons peine à comprendre et que nous ne pouvons accepter.

Nous nous élevons contre votre refus, d'autant plus que le conférencier en question avait toutes les qualifications académiques requises pour parler dans l'enceinte d'une Université. Nous annonçons que la FAU assistera et invitera les étudiants à suivre cette conférence, non seulement parce que le sujet traité et l'auteur présentent un intérêt scientifique et politique indéniable, mais aussi pour protester contre votre arbitraire. En effet, vous utilisez le règlement de l'Université tour à tour pour refuser de reconnaître le CUB, la FAU, les organisations étudiantes autonomes, et pour interdire les conférences qu'ils organisent, bref, pour vous opposer en tous points à la volonté des étudiants, même quand celle-ci est l'expression de la majorité, comme en SSP.

Votre refus en ce qui concerne "l'affaire Valier" se fonde sur deux arguments: l'existence de l'article 96 bis (interdisant toute propagande politique.. le terme de "capitalisme" revêt-il pour vous un caractère de propagande?) et le fait que l'organisme qui vous a fait la demande de salle n'est pas un organisme reconnu par vous.

Nous, étudiants de la FAU, nous répondons: Si des organisations comme le CUB ou des organisations étudiantes autonomes ne sont pas reconnues, ce n'est pas qu'elles n'aient jamais tenté de l'être. Vous nous avez refusé la reconnaissance officielle parce que nos assemblées sont ouvertes au public! Quant à l'article 96 bis, nous savons que les étudiants ne sont pas les seuls membres de la communauté universitaire à s'élever contre ^{cette} restriction aux libertés fondamentales, et nous vous signalons que nous soutenons la résolution votée et signée par les étudiants en SSP qui vous parviendra prochainement, dans laquelle ils considèrent l'article 96 bis comme caduc, jugeant qu'il s'agit là d'une entrave inadmissible à leurs études à l'école des sciences sociales et ... politiques!

Dans la FAL du mardi 15 juin, M.J-C. Biaudet, Vice -Recteur, annonce qu'une conférence politique peut être autorisée à l'Université, à condition qu'elle soit organisée par un groupe reconnu par l'Université.

INSTITUT DE RECHERCHES EN NEUROLOGIE
1970

Nous répondons: à par quelques associations étudiantes moribondes, il n'existe plus au niveau général de l'Université d'organisme qui remplisse vos conditions, et cela, vous ne le dites pas dans vos communiqués à la presse.

De plus, nous nous étonnons de l'arbitraire de vos décisions. En effet, vous "oubliez", quand vous dites qu'une conférence politique n'est autorisée que si l'organisation qui en fait la demande est reconnue, par vous, que la FAU, en février de cette année, a organisé, avec votre autorisation, 3 conférences à caractère économique et politique sur le thème: "La Suisse et le Tiers-Monde", alors même que la FAU n'a jamais été reconnue.

Aussi,

pour dénoncer l'arbitraire dont vous faites preuve face aux étudiants,

pour appuyer la juste volonté des étudiants,

pour défendre la liberté d'expression au sein de l'Université,

nous invitons tous les étudiants ainsi que Messieurs les professeurs,

à passer outre votre refus et à venir écouter M. Jacques Valier,

JEUDI 17 JUIN, à 18h30, à l'AUDITOIRE XVI du Palais de Rumine

Fédération autonome étudiante.

POUR LA DEFENSE DE QUATRE PROFESSEURS MENACES D'EXCLUSION

Depuis la remise de nos quatre résolutions (arrêtées au cours de notre journée de grève active) aux autorités universitaires et à celles de l'École, et bien qu'on priait instamment les têtes dirigeantes de l'Alma Mater de donner leur position, M. Rivier et son brain trust ont opté pour le mutisme, pensant par là récuser cette volonté farouche et affirmée des étudiants de donner leur point de vue sur l'Université. C'est dire ce que nous représentons aujourd'hui dans cette Uni., c'est montrer comment aux yeux du Rectorat nous ne sommes qu'une force marginale, qui si elle devenait trop bruyante et exigeante serait à mater indirectement par une politique de main de fer. C'est exactement ce qui se manifeste aujourd'hui: en effet, le Rectorat a ouvert une enquête administrative contre quatre de nos professeurs signataires de la résolution proclamant l'abolition de l'article 96bis.

Pour ces professeurs, signer ce texte signifiait essentiellement appuyer et comprendre le caractère juste et démocratique de cette volonté étudiante naissante, c'était aussi contribuer à la construction d'une université libre et critique et montrer par conséquent leur opposition à une université sclérosée et rétrograde.

En s'attaquant à ces quatre professeurs, en les dissociant volontairement des 150 signataires, pourtant membres de l'université, le Rectorat montre qu'il cherche l'épreuve de force, qu'il essaye de dominer le corps professoral afin de l'homogénéiser et afin de concrétiser sa politique de pouvoir centralisé, décidé et ferme, qu'il s'agit d'imposer à la masse étudiante.

En choisissant cette voie, le Rectorat dévoile son véritable visage, démystifie lui-même sa soit-disante participation et pousse à l'agitation.

Nous étudiants et assistants de la section autonome de l'École des SSP

- dénonçons avec la plus grande vigueur cette attitude scandaleusement arbitraire
- affirmons notre volonté de poursuivre notre travail et réflexion conformément à nos résolutions
- affirmons unanimement notre solidarité inconditionnelle avec les professeurs menacés d'exclusion.

ORGANISONS UN LARGE FRONT DE SOLIDARITE AVEC MM. DROZ, WILLENER, LERESCHE ET GENDRE !

PROFESSEURS, ASSISTANTS, ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE TOUS A L'ASSEMBLEE GENERALE DES SSP

POUR DISCUTER EN COMMUN DES MESURES A PRENDRE !

LUNDI 28 JUIN à 18h. auditorio IIIter de l' Ancienne Académie

SECTION AUTONOME DES ETUDIANTS EN SSP

Soutien : F A U - C A LETTRES - C U B

A tous les étudiants !

POUR LA SUSPENSION DE L'ENQUETE CONTRE PROFS ET ETUDIANTS EN S.S.P.

MANIFESTONS T O U S MERCREDI 30 JUIN à 16 h. devant le CONSEIL D'ETAT
PLACE DU CHATEAU, à la Cité !

POURQUOI NOUS MANIFESTONS ?

Pour soutenir par notre nombre et notre détermination la remise aux autorités de la pétition réclamant la suspension immédiate de l'enquête ouverte contre 4 professeurs et de nombreux étudiants et assistants de l'école S.S.P. Ceux-ci avaient organisé le 26 mai une "journée de grève active" pour discuter et prendre des résolutions sur les conditions de l'enseignement à l'école. Ils furent par la suite 150 (sur env. 200) à signer la résolution déclarant caduc l'art. 96 bis, qui leur vaut aujourd'hui la menace de se faire exclure, et qui nous a valu à tous lundi 28 juin la fermeture complète de l'Université (Cité) et les "conseils" du Rectorat (pour ceux qui assistèrent malgré tout à l'A.G. de l'école) de ... disparaître ou de voir leurs études brusquement interrompues !

QU'AVONS-NOUS FAIT POUR MERITER L'ENQUETE DISCIPLINAIRE
ET CES MENACES SUR LA POURSUITE DE NOS ETUDES ?

Nous avons organisé une journée de discussion sur nos études (sans déprédations ni violences aucunes), refusé l'application de l'art. 96 bis à l'école, et concrétisé cette volonté en organisant, soutenant ou participant à la conférence d'un jeune professeur d'économie marxiste ... En somme, rien qui ne soit garanti par les libertés démocratiques !

POURQUOI LE CONSEIL D'ETAT ?

C'est en effet le gouvernement cantonal qui est intervenu par deux fois pour ouvrir l'enquête disciplinaire et pour ordonner lundi après-midi dès 16 h. le lock-out complet de l'Université. Cette intervention à caractère répressif de l'autorité politique dépasse de loin le conflit qui opposait Rectorat et étudiants sur la question de la liberté d'expression, de la mise en veilleuse de l'AGE, de la F.A.U., etc. Car jamais de telles menaces n'ont pesé si scandaleusement dans cette Université sur des membres du corps professoral.

* * * *

Devant la situation imposée par le Rectorat et le Conseil d'Etat, il est donc d'une importance extrême que nous tous étudiants, sans restriction, nous ASSURIONS LA DEFENSE DES QUATRE PROFESSEURS MENACES (ainsi que les étudiants et assistants), afin d'empêcher que de telles mesures répressives deviennent la pratique courante des autorités universitaires et politiques, afin que la proximité des vacances ne leur permette pas de prendre des mesures anti-démocratiques sans réaction de la part des étudiants ou d'installer pour la rentrée un climat de "chasse aux sorcières".

T O U S MERCREDI 30 JUIN à 16 h. pl. du Château !

Section SSP + F.A.U.

La usanne, le 5 décembre 1971.

AUX MEMBRES DE LA
FEDERATION AUTONOME
UNIVERSITAIRE

Chers amis,

Comme vous en avez déjà été informés, le bureau de la FAU, à l'initiative de ses membres du Comité Uni-Brèche, s'est réuni le 1er décembre pour discuter de la réponse à donner à l'offensive participationniste du rectorat, et des moyens propres à relancer la FAU. A la suite de cette première réunion, le bureau de la FAU avait convoqué pour le 3 décembre une assemblée des membres actifs de la FAU. Toutefois, en raison de la brièveté du délai, cette assemblée n'a pas pu réunir plus d'une dizaine de personnes. C'est pourquoi une nouvelle ASSEMBLEE DE LA FAU s'est révélée nécessaire. Celle-ci aura lieu

JEUDI 9 décembre à 17 heures,
au LOCAL LETTRES (Riponne 4).

A l'ordre du jour sont prévus les points suivants:

- 1) Discussion du projet de campagne sur la participation proposé par le CUB, et comprenant: le blocage des élections étudiantes par l'adoption, dans les assemblées étudiantes de section, d'une résolution de refus de la participation et de revendications sur les conditions minimales auxquelles des discussions tripartites pourraient avoir lieu; la réanimation, au travers de cette lutte dans les facs, des sections de la FAU; l'organisation d'une grande assemblée, d'un meeting ou d'une manifestation centrale, pendant la période des élections, qui marquerait une réponse, sur le plan universitaire, des étudiants à l'offensive participationniste du rectorat, et qui devrait permettre d'avancer les trois revendications suivantes: Entière liberté d'expression, de publication, d'affichage, de réunion et d'association dans l'uni / Entière et régulière publication, par le rectorat, de toute l'information relative à l'uni / Liberté pour les membres de l'uni, étudiants, professeurs, assistants, de décider ensemble de ce qu'ils veulent étudier, comment ils veulent le faire, par qui ils veulent le voir enseigné.
- 2) Adoption d'une RESOLUTION de refus de la participation, et de revendication (les revendications centrales à opposer à la participation restent à discuter)
- 3) Discussion d'un éventuel communiqué à la presse
- 4) Discussion des perspectives de lutte qui sont celles de la FAU, au-delà de la campagne contre la participation, ainsi que des moyens à mettre en oeuvre pour consolider la FAU
- 5) Election d'un nouveau bureau.
- 6) Tâches immédiates.

LA FAU, qui s'est créée comme alternative à la participation imposée par les autorités universitaires et politiques, qui a vécu sur la base d'un programme et d'une plate-forme plus ou moins précis, qui a présidé à un certain nombre de luttes, notamment sur la question de la liberté d'expression et du libre débat politique à l'université, se doit, nous semble-t-il, de sortir de son sommeil pour faire revivre les acquis qui sont les siens, pour coordonner et centraliser l'opposition à la participation qui sans elle se cantonnerait dans les différentes facultés sans réussir à trouver d'expression à l'échelle universitaire, et pour donner à cette opposition à la participation son expression la plus claire et la plus politique possible.

Le bureau de la FAU

C O N T R E L A R E P R E S S I O N
=====

Epuration à l'uni de Zürich

"Säuberung an der Uni Zürich ?" titre la NZ du 3.12.71, à la suite de la proposition de l'exécutif du Sénat, par le professeur Rehberg (PAI), de prononcer l'exclusion de l'étudiant Konrad Frei. Konrad Frei, étudiant en théologie, membre du Petit Conseil des étudiants et accusé d'avoir participé, en juillet, à la "Semaine anti-capitaliste et anti-fasciste" et d'avoir amené quelques camarades à la séance du Sénat à laquelle il était seul invité. Trois de ses camarades sont également menacés de sanctions.

A la fin du semestre d'été à Lausanne, une grève est organisée à l'école SSP pour protester contre la scolarisation. Profitant des vacances, se protégeant d'une riposte étudiante, une enquête policière est menée contre trois étudiants ayant participé à la grève. En même temps étaient menacés quatre professeurs et assistants auxquels il était reproché d'avoir signé la pétition proclamant l'article 96 bis caduc.

Au Gymnase de la Cité, le directeur Rapp envoie une lettre aux parents des militants du Cercle Spartacus leur demandant de faire pression sur leurs enfants afin qu'ils cessent toute activité politique dans le Gymnase sous peine d'expulsion.

A Genève, des lycéens du collège Voltaire sont expulsés pour avoir participé activement à la manifestation de solidarité avec les condamnés de Burgos.

A Fribourg, les membres du Cercle Gracchus sont menacés de sanctions... Autant d'exemples de la véritable dimension de la "participation", de l'ouverture au dialogue...

Et l'Université, les gymnases n'ont pas le monopole de la répression. La répression frappe aussi les travailleurs : 14 ouvriers licenciés chez Bobst pour "agitation politique", sans parler de la répression à l'intérieur des entreprises, organisée par le patronat qui s'appuie sur les "petits chefs". La répression frappe aussi les intellectuels, notre camarade Ernest Mandel, interdit de séjour, l'économiste iranien Bahman Nirumand interdit de parole en Suisse, le rédacteur en chef de la Pilule accusé par la justice suisse pour avoir appelé un shah un shah,

c'est-à-dire un assassin.

Le fait que Konrad Frei soit membre du Petit Conseil des étudiants, l'organisation officielle des étudiants de l'Uni de Zürich, montre bien avec qui les autorités universitaires veulent participer. Ce que Konrad Frei, les cercles Spartacus et Gracchus, les lycéens de Genève, les meilleurs licenciés de Bobst, Nirunand, Mandel ont de commun, c'est qu'ils remettent en cause l'organisation capitaliste de la société. Ce que les autorités universitaires reprochent à Konrad Frei, c'est de se battre contre la rentabilisation de l'Uni, contre l'Université de la bourgeoisie.

L'article 96bis, interdisant toute activité politique à l'Université de Lausanne est un instrument docile (voir à ce propos les déclarations de Rivier) qui permet aux autorités de laisser parler Denis de Rougemont sur l'Europe ou la pollution, mais d'interdire Jacques Valier. Ainsi l'on voit clairement à quelle sauce la "participation" est apprêtée: à celle des Rivier, Rapp, Rehberg, von Moos, Walden, défenseurs mandatés de l'ordre capitaliste.

Ne pas soutenir Konrad Frei aujourd'hui, c'est ouvrir grand la porte aux chasseurs de sorcières !

TOUS AU MEETING DU COMITE UNI-BRECHE

VENREDI 10 DECEMBRE A 11h, AUDITOIRE III ter

- Solidarité avec le Comité de soutien à Konrad Frei !
- Suppression de l'article 96bis !
- Suppression de l'article 22 pour les fonctionnaires !
- Liberté d'expression et d'activité politique pour les étrangers !

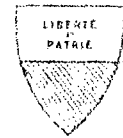
COMITE UNI-BRECHE

Monsieur le Recteur Dominique Rivier

Messieurs les Vice - Recteurs

Messieurs les membres du Sénat

Le Conseil d'Etat Vaudois



ainsi que les familles parentes et alliées
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle DESIREE PARTICIPATION-BIDON

enlevée subitement à leur tendre affection peu après avoir vu le jour.

La cérémonie funèbre aura lieu au Palais de Rumine, CE JEUDI 16 DECEMBRE A 17 h.

Le service funèbre sera assuré par la **FAU**

Le Rectorat propose
et les étudiants disposent.

TP DE PHYSIQUE : SCOLARISATION ET SELECTION

L'organisation des TP de physique de première année est caractérisée par sa conception autoritaire et scolaire :

- contrôle des présences
- rapports obligatoires et notés
- obligation de rendre un nombre déterminé de rapports suffisants pour obtenir la signature et pouvoir se présenter aux examens

Cette forme d'organisation a-t-elle pour objectif comme le diront certainement les autorités responsables d'assurer la qualité de l'enseignement de la physique et de préparer au mieux tous les étudiants pour le premier propet ?

Une étude de la politique universitaire suisse montre clairement que cette forme d'organisation n'est qu'une manifestation parmi d'autres de toute une politique de scolarisation des études supérieures mise en place par les autorités universitaires suisses. Cette politique vise à limiter le coût de formation en forçant les étudiants à ingurgiter plus de connaissances et à pratiquer plus de techniques en moins de temps, avec moins de matériel et moins d'enseignants. La mise en place de cette politique signifie donc la disparition à l'université du travail et de la recherche libre, personnelle et approfondie.

A l'université de Lausanne il y a déjà de nombreux exemples de tentatives faites par les autorités pour introduire la scolarisation :

- en sciences sociales et politiques en juin de l'année passée une grève a éclaté pour s'opposer à la volonté d'un professeur d'augmenter le nombre des travaux écrits à rendre; face à l'opposition des étudiants les autorités ont cédé
- en lettres un examen de contrôle a été introduit à la fin de la première année; du fait des remous causés par cette introduction chez les étudiants les autorités n'ont pas encore osé en faire une condition pour le passage en deuxième année.

En lettres encore les autorités cherchent à augmenter le nombre des travaux écrits et à rendre plus mécaniques les techniques d'étude.

La forme d'organisation des TP de physique s'inscrit parfaitement dans le cadre de cette politique et est de plus liée à la sélection en médecine. Le manque de crédits* pour la médecine et les études de médecine en particulier est la principale cause de la sélection et du numerus clausus clandestin qu'est l'échec organisé de 50 % des étudiants au premier propet.

En ce qui concerne les TP de physique le manque de crédits entraîne un manque d'assistants donc un abaissement de la qualité de la formation (une compréhension totale de toutes les expériences nécessiterait un travail en groupe et avec au moins un assistant par expérience).

CONTRE LA SCOLARISATION, CONTRE LA SELECTION venez à l'assemblée générale et appuyez les revendications avancées dans le projet de résolution.

FAU sciences-lère année de médecine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, mercredi 19 janvier,
Dorigny Aula D
pendant les pauses (9h-9h15, 10h-10h15, 11h-11h15)

* ce sont les besoins en personnels de l'industrie privée et non les besoins sociaux qui déterminent la politique universitaire des autorités donc les crédits. Or les TP de physique sont à la jonction de 3 secteurs (médecine, physique, sciences naturelles) maintenus en stagnation parce que dans l'optique du capitalisme non rentables.

PROJET DE RESOLUTION

- considérant que l'organisation des TP de physique s'inscrit dans la ligne de la scolarisation des études et que par conséquent elle est contraire à la liberté de l'étude

- considérant que les conditions de travail sont mauvaises et que par conséquent la forme des TP de physique favorise la sélection

L'ASSEMBLEE REVENDIQUE

CONTRE LA SCOLARISATION

1. pas de contrôle des absences
2. rapports facultatifs
3. suppression des notes

CONTRE LA SELECTION

4. un assistant par expérience
5. véritable correction~~z~~ des rapports avec discussion
6. distribution d'un corrigé pour les exercices

L'assemblée élit des délégués qui ont pour mandat :

1. de présenter les revendications de l'assemblée aux autorités responsables
2. de demander une réponse pendant les cours
3. de communiquer dans les 15 jours à l'assemblée le résultat de leur travail

FAU sciences-lère année de médecine

CONTRUISONS LA FAU !

=====

La Fédération Autonome Universitaire (FAU) a été créée par la Fédération des Comités d'Action, comités qui existaient alors dans certaines Facultés, pour apporter une réponse de poids au premier projet de participation-bidon du Rectorat basé sur l'AGE, Association Générale des Etudiants. Face à l'AGE à adhésion et cotisations obligatoires, censée représenter tous les étudiants, la Fédération des Comités d'Action proposait la FAU, organisation à adhésion libre, regroupant parmi les étudiants, assistants et professeurs ceux qui étaient en accord avec son programme, ne représentant qu'elle-même et ne dépendant que d'elle-même. Lors de la votation dans toute l'Université sur l'AGE, plus du tiers des suffrages exprimés étaient favorables à la FAU ; ce fut suffisant pour que le Rectorat abandonne son projet de remise en marche de l'AGE.

Face au second projet de participation du Rectorat qui laisse en place les actuels centres de décisions, ne concède à ce niveau qu'un pouvoir consultatif aux étudiants et assistants, ne garantit pas le droit d'expression - nécessaire pour permettre un libre débat - et le droit à l'information - nécessaire pour que le débat se fasse en connaissance de cause - et considérant qu'il n'était dans le fond guère différent du premier, la FAU, à l'appel de son ancien bureau, s'est reconstituée dans toutes les Facultés où elle existait il y a un an.

Dans son assemblée générale elle adoptait sans opposition la résolution en sept points proposée par le Comité Uni-Brèche, soit :

a) Conditions préalables à toute participation aux commissions tripartites :

- 1) les réunions ont lieu sur un objet précis, l'ordre du jour détaillé étant publié au préalable
- 2) toute la documentation concernant l'objet discuté est publiée au préalable
- 3) les délégations des étudiants et du corps intermédiaire doivent être mandatées sur chaque objet par l'assemblée qui les a élues. Les délégués peuvent être révoqués à tout instant par cette assemblée.

- 4) La publicité des débats (procès-verbaux détaillés des séances des commissions tripartites) doit être garantie.
- b)
- 5) Entière liberté d'expression, de publication, d'affichage, de réunion et d'association dans l'université !
- 6) Entière et régulière publication par le rectorat de tous les textes et documents, chiffres, rapports, procès-verbaux relatifs aux universités suisses, à l'université de Lausanne en particulier, provenant soit des organismes de l'université elle-même, soit des organismes cantonaux ou fédéraux concernés par les problèmes universitaires.
- 7) Liberté pour les membres de l'université, étudiants, assistants, professeurs, de décider ensemble de ce qu'ils veulent étudier, respectivement enseigner, comme ils veulent le faire et par qui ils veulent le voir enseigner !

Ces sept points peuvent être considérés actuellement comme le programme de la FAU. Elle décida de centrer dans un premier temps son activité dans les facultés sur les thèmes de la lutte contre la participation-bidon et la tentative de diviser les étudiants et assistants en sections ou degrés, et sur des campagnes concrétisant les points 5), 6) et 7) de la résolution.

Le groupe FAU Sciences - 1^{ère} année médecine s'est constitué sur la base des décisions de l'assemblée générale. Ses buts dans l'immédiat sont :

- 1) de continuer la lutte contre la participation-bidon afin que les assemblées de section adoptent une position analogue à celle adoptée par plusieurs sections de Lettres (refus du projet de participation-bidon, vote des quatre points sur la participation de la résolution du CUB, mandat impératif au professeur de présenter lui-même au Conseil de Faculté la position des étudiants de sa section.) et à celle de la section de mathématique, très largement inspirée des quatre premiers points de la résolution du CUB.

- 2) de mener des campagnes contre certains cas flagrants de scolarisation, dont les résultats sont de substituer à un travail de formation personnel l'apprentissage de techniques, la mémorisation de recettes, un recopiage pur et simple toujours plus accru, et qui passe par la multiplication des contrôles.

Contre la politique du Rectorat,

Contre son projet de participation qui cherche à lier les mains des étudiants et assistants au lieu de chercher à leur donner les moyens d'avoir prise sur les problèmes fondamentaux de l'université,

Contre la scolarisation qui fera de nous plus du personnel sachant appliquer des techniques que des vrais universitaires,

Renforcez la FAU,

Participez au groupe FAU Sciences - 1^{ère} année médecine.

Prochaine réunion du groupe FAU Sciences - 1^{ère} année médecine :
lundi 17 janvier 1972, à 12h.30, salle 336 à Dorigny.

Ordre du jour :

Campagne contre la participation-bidon

Campagne contre la scolarisation

Discussion en préparation de l'assemblée générale de la FAU.

Assemblée générale de la FAU jeudi 20 janvier à 17h.15 à
l'Ancienne Académie, auditoire III ter.

Ordre du jour :

Campagne contre la participation-bidon

Préparation de la campagne centrale jusqu'à la fin du semestre.

Groupe FAU- sciences, médecine première année.

Lausanne, le 11 janvier 1972.

PROJET DE PLATEFORME POUR LA NOMINATION DE JACQUES VALIER
COMME PROFESSEUR D'ÉCONOMIE MARXISTE A L'UNIVERSITE DE LAUSANNE.

1. Depuis le début de ce siècle, le courant marxiste s'est développé, à l'échelle internationale, non seulement comme courant politique (dont se réclament des états comme l'URSS ou la Chine, mais également les mouvements d'émancipation du tiers-monde, ou les syndicats, et jusqu'aux groupements d'extrême-gauche des pays industrialisés), mais aussi dans les différents domaines des sciences humaines: philosophie (Lukacs), sociologie (Naville), économie (Mandel), histoire (Deutscher), etc..
2. L'objet de ces disciplines, pratiquées à l'université, est l'analyse des sociétés capitalistes et des sociétés de transition au socialisme; analyse qu'a développé toute la tradition de l'économie marxiste (Marx, Engels, Rosa Luxembourg, Boukharine, Lénine, Mandel, etc..)
3. L'histoire du mouvement étudiant en Suisse et ailleurs dans les dernières années, les luttes aux universités de Zürich et de Berne pour la nomination ou le maintien de professeurs marxistes, et à un autre niveau le succès du cours pirate d'économie marxiste organisé à l'université de Lausanne par le comité Uni-Brèche de février à juin 71 montrent l'ampleur de l'intérêt pour le marxisme qui existe dans le milieu universitaire.
4. Jusqu'ici l'étude du marxisme a figuré de manière partielle dans certains programmes de faculté et s'est résumé dans l'ensemble à la présentation qu'en donnaient des professeurs qui n'appartiennent pas à ce courant, sans que les fondements de la théorie et de la méthode marxiste aient été enseignés par les marxistes eux-mêmes.
5. Un enseignement marxiste à l'université de Lausanne, en économie en particulier, stimulerait un débat formateur sur la validité des analyses marxistes, non seulement en économie, mais dans l'ensemble des sciences humaines; ainsi que sur l'ensemble des problèmes économiques, sociaux, politiques, historiques et culturels que l'Université a pour fonction d'étudier.
6. Plus précisément, un enseignement d'économie marxiste à l'université de Lausanne permet de briser le monopole absolu qu'y détient l'économie bourgeoise.
7. La lutte pour la nomination d'un professeur d'économie marxiste à l'université de Lausanne permet d'illustrer et de concrétiser les deux revendications suivantes avancées par la Fédération autonome universitaire:
 - Entière liberté d'expression, de publication, d'affichage, de réunion et d'association dans l'université.
 - Entière liberté pour étudiants, assistants et professeurs de décider ensemble de ce qu'ils veulent étudier, comment et par qui ils veulent le voir enseigné.

8. Jacques Valier, professeur d'économie politique à l'université de Nanterre est tout désigné réaliser cet enseignement d'économie marxiste à l'université de Lausanne: auteur de "L'Inflation rampante" paru chez Cujas, il est avec Ernest Mandel l'un des principaux représentants d'une école d'économistes marxistes qui ont renoué, par delà le dogmatisme et la stérilité théorique staliniennes, avec la tradition de l'économie marxiste, et développé l'analyse marxiste de la société capitaliste actuelle et des sociétés de transition au socialisme. En tant que membre fondateur de la revue "Critiques de l'économie politique" il est l'un des organisateurs du débat entre économistes marxistes (Valier, Mandel, Gunder-Franck, Magdoff, etc...) dont cette revue se veut le support.

Considérant les thèses définies ci-dessus, le "Comité pour la nomination de Jacques Valier comme professeur d'économie marxiste à l'Université de Lausanne" demande la nomination de Jacques Valier à l'Ecole des Sciences sociales et politiques comme professeur invité pour le semestre d'été 1972 et se fixe pour tâche d'organiser la campagne pour obtenir des autorités de l'Université de Lausanne cette nomination.

Lausanne, le 11 janvier 1972

Président 24 Comité (US) (a/r/p/r)

24.1.72

Lettre ouverte au Rectorat.

Monsieur le Recteur,

En prenant connaissance de vos déclarations dans la presse lausannoise et genevoise, nous avons relevé un certain nombre de contradictions entre :

- Ce que vous avez dit dans plusieurs facultés
- Ce que vous avez annoncé aux journalistes
- Ce qui était écrit dans les " Dispositions pour l'année expérimentale " .

Diktat ou compromis ?

Dans la Feuille d'Avis du 1 février 1972, nous lisons que les propositions d'une commission tripartite d'une part, et des facultés et écoles d'autre part, vous ont permis de rédiger un " compromis " : les " Dispositions pour l'année expérimentale " .

Est-il honnête d'appeler compromis une décision qui ne fait que reprendre les "Thèses du Rectorat pour une nouvelle loi sur l'université" soumises le 31 décembre 1969 déjà à la commission parlementaire chargée d'élaborer cette loi?

Peut-on faire confiance à une participation qu'en fait vous imposez ? (cf aussi en 1.8 des diapositions).

Les modalités de la votation confirment d'ailleurs votre volonté de faire passer à tout prix cette décision.

Manipulation ou liberté d'expression ?

En 1.3 vos dispositions spécifiaient que les représentants étudiants seraient élus "par l'assemblée des étudiants de la section".

Or vous avez décidé de faire voter les étudiants par correspondance.

Vous le justifiez ainsi:

- Dans la FAL du 1 février 1972: "impossibilité matérielle d'ouvrir dans chaque faculté, durant plusieurs jours, un bureau de vote."

- Dans des facultés(théologie) : "préserver les étudiants des pressions et intimidations de groupes de plus ou moins bonne venue".

Quelle est la véritable raison d'être du vote par correspondance ?

*empêcher la discussion?

*faire pression sur les silencieux?

*repérer par la remise obligatoire du livret d'étudiant , qui vote et ce qu'il vote?

*intimider les hésitants(cf le ton des affiches électorales)?

*obtenir , à l'aide d'un quorum ridiculement bas, des délégués?

Qui manipule ?

Qui est représentatif?

A lire le compte-rendu de vos déclarations dans la presse, on a l'impression que l'ACIDUL regroupe une minorité d'assistants, que la FAU n'a aucun répondant dans la masse des étudiants.

Vous répétez sans cesse que les organisations étudiantes et assistantes qui existent ne sont pas représentatives, et vous vous lamentez que la majorité silencieuse soit indifférente.

Si vous refusez de prendre en considération les groupements existants, sous prétexte qu'ils ne sont pas "représentatifs", où pensez-vous trouver des délégués représentatifs de l'ensemble des étudiants ? et des assistants ?

Afin que tous ces points ne restent pas ambigus, et par là-même susceptibles de nuire à votre crédibilité, et afin de promouvoir dans l'université "l'ouverture d'esprit" qui caractérise selon vous (cf Gazette du 1 février) les rapports académiques, nous sommes certains que vous ne refuserez pas de participer au
débat FAU-Rectorat

que nous organisons pour tous les membres de l'université, en présence de la presse, le jeudi 17 février à 17 heures, salle Tissot.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Recteur, nos salutations.

Fédération Autonome Universitaire.

MOTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE UNIVERSITAIRE, 18.5.72

1. L'A.G. universitaire, réunie le jeudi 18 mai, groupant étudiants, assistants et professeurs, demande l'arrêt des poursuites disciplinaires engagées, le retrait des plaintes déposées et la levée des sanctions déjà prises contre des étudiants sur la base de l'art. 96 bis du Règlement de l'Université ou pour des délits en relation directe avec la liberté d'expression politique à l'Université.

2. L'A.G. universitaire, réunie le jeudi 10 mai, groupant étudiants, assistants et professeurs en un "Comité universitaire pour la liberté d'expression politique à l'Université" coordonnant les actions des comités semblables au niveau des Facultés, soutient d'avance toute demande d'autorisation de conférence visant à instaurer un réel débat politique à l'Université de Lausanne. Pour ce faire, elle luttera avec tous les moyens qui lui semblent nécessaires pour assurer dans les faits la tenue de telles conférences, quels qu'en soient les organisateurs.

3. L'A.G. universitaire, réunie le jeudi 18 mai, groupant étudiants, assistants et professeurs, condamne les arrêtés du 28 avril du Conseil d'Etat, qui restreignent de manière grave les droits démocratiques des citoyens, notamment dans les établissements de formation et d'instruction publique. Elle soutient les revendications pour la liberté d'expression politique des écoliers, apprentis, gymnasiens, étudiants et enseignants touchés par ces arrêtés. Elle se déclare solidaire et participe à la lutte du Comité pour la sauvegarde des droits démocratiques constitué au niveau vaudois, et appelle tous les membres de l'Université à participer à la manifestation centrale du 26 mai.

ASSEMBLEE DU COMITE UNIVERSITAIRE POUR LA LIBERTE
D'EXPRESSION POLITIQUE

A l'heure où 150 étudiants et assistants ont assisté aux cours-séminaires de Lowy, non autorisés par le Rectorat, à l'heure où dans un débat scientifique le marxisme apparaît comme une alternative dans l'étude et l'action sur les problèmes sociaux et économiques, il est important qu'un maximum d'étudiants, assistants et professeurs continue à se mobiliser pour défendre le débat politique à l'Université.

Il est important qu'un maximum d'étudiants, assistants et professeurs viennent décider des mesures à prendre devant l'interdiction du Rectorat (fermeture des salles etc.)

VALIER PARLERA A L'UNIVERSITE DU 12 AU 16 JUIN .

ASSEMBLEE UNIVERSITAIRE POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION POLITIQUE: JEUDI 8 JUIN 1972 A 17 H AU III ter.

ordre du jour:

1. discussion sur la campagne Valier, sens de la campagne (nomination de Valier)
2. riposte des étudiants, assistants et professeurs face aux menaces de répression du rectorat (tout récemment: étudiants convoqués au Rectorat, professeurs convoqués à la Sûreté)
3. mesures à prendre pour assurer les conférences Valier (locaux etc.).
4. mesures à prendre dans un cas d'interdiction (expulsion) de Valier par le Département de Justice et Police.

TOUS AU III ter LE JEUDI 8 JUIN 1972 A 17 HEURES

LIBRE DEBAT POLITIQUE A L'UNIVERSITE

Bureau du Comité Universitaire
pour la liberté d'expression

INFORMATION

Dorigny, morne plaine ...

Comment construit-on l'université de Dorigny ?

- 6 millions dépensés pour des "études"
- plus de plan directeur
- l'université est incapable de se définir
- les étudiants ne sont pas informés

Que se passe-t-il ?

En 1967, le Grand Conseil acceptait le principe de la construction de la cité universitaire de Lausanne-Dorigny, et votait un plan directeur, épais rapport indiquant les grandes options de cette construction. Ce plan était nécessaire, basé sur des principes justes de souplesse et de coordination, mais que lui-même ne respectait pas.

Or maintenant, comme nous allons le montrer, les conceptions d'ensemble de ce plan sont abandonnées et, chose grave, il n'y a plus aucune véritable prévision à long terme. On ne fait pas de l'architecture à Dorigny, on pose des cubes au hasard !

- prenons par exemple le collège propédeutique qui, à l'origine, devait constituer le centre géographique de la faculté des sciences, et le point de rencontre et de croisement des différents instituts. Or depuis, on a "réfléchi" : un tel collège, au lieu d'être le coeur des facultés scientifiques, devrait plutôt en être le seuil, ce qui expliquerait que ce bâtiment soit relégué au bord du terrain ! En effet, le Conseil d'Etat dit que "ce Collège ... représentait un stade intermédiaire entre les études secondaires et les supérieures et qu'il convenait de l'isoler quelque peu du reste de la Faculté " L'enseignement propédeutique favorise le regroupement des étudiants que les facultés ensuite dispersent; le regroupement d'une masse d'étudiants sous le même toit peut représenter un danger pour les autorités, on comprend donc qu'il est avantageux de les séparer

des autres étudiants ! A coté de l'argument "pédagogique" donné officiellement par le Conseil d'Etat, officieusement, c'est une autre raison qui est avancée : on s'était "aperçu" soudain que l'emplacement initialement prévu était de mauvaise qualité et qu'il faudrait construire le bâtiment sur pilotis, ce qui aurait entraîné trop de frais.

- évidemment, il vaut mieux ne pas trop se vanter d'avoir attendu jusqu'à maintenant pour entreprendre des études géotechniques de terrain, alors que la mauvaise qualité du sol représente déjà un supplément de 1,700.000.-- francs pour la construction de l'institut de physique, et que le centre électrique du collège propédeutique s'est enfoncé ! Le Conseil d'Etat répond qu'il était plus économique au départ de faire confiance au terrain ...

- d'autre part, dans l'ébauche de plan de la faculté des sciences, on a substitué au principe de juxtaposition des bâtiments, le principe de la superposition, ceci afin de concentrer les constructions pour préserver les zones boisées et la vue sur le lac (lac et forêt n'existaient-ils pas déjà en 1967 !). Remarquons que le collège propédeutique est déjà construit, lui, et de façon étalée, non en hauteur ...

On voit donc que les options principales du plan de 1967 ont été modifiées ; soulignons que nous ne cherchons pas à défendre ce plan, qui est mauvais comme le prouve le fait qu'on ait besoin de le modifier. Mais ces modifications ne s'inscrivent pas dans un plan d'ensemble. Ainsi, on a fait une ébauche de plan pour la faculté des sciences, mais on ne sait strictement pas ce que va être le reste de l'université et si l'unité va être sauvegardée. Nous voulons qu'on construise en sachant où l'on va et que, si l'on estime qu'un plan est dépassé, on en refasse un autre. Mais le Conseil d'Etat et la majorité du Grand Conseil refusent d'admettre que ce plan est dépassé. Leur argument est qu'il est nécessaire de faire preuve de souplesse et de flexibilité; nous sommes parfaitement d'accord qu'on ne peut établir un plan rigide pour une construction qui va durer 25 ans. Mais il ne faut pas confondre le fait de se laisser

guider au gré des circonstances, avec la souplesse qui doit être contenue dans le plan directeur et qui commence après la construction dans l'utilisation des bâtiments. Déplacer des parois, ajouter des éléments, modifier des espaces et des équipements sans modifier en rien les options fondamentales des plans de construction, cela est possible. Avec la méthode utilisée actuellement, la flexibilité ne dure que tant qu'on n'a pas commencé les constructions, parce qu'on se sent libre de modifier les plans. La construction elle-même cependant est rigide. La flexibilité telle que nous la voudrions commence après la construction et permet une évolution à beaucoup plus long terme.

"Nous respectons le plan directeur, puisque. 1^o, nous construisons l'université à Dorigny, 2^o, nous mettons les sciences à côté de l'E.P.F.L., 3^o, les locaux communs seront au centre du terrain, à 4^o, les sciences morales seront à l'est,..." dit le Conseiller d'Etat Pradervand ! Ce qui revient à réduire le plan directeur à un simple plan de zone, et on avait pas besoin de payer 500000.-- francs pour trouver cela. Or, depuis 1967, sans compter les honoraires des architectes pour les constructions, on peut estimer à plus de 3 millions le coût des études, qui aboutissent à une esquisse d'une page. De plus, le Conseil d'Etat avoue n'en être qu'au B A BA en ce qui concerne la construction des sciences morales, ne pas savoir, par exemple, si elles seront réunies en un seul bâtiment ou dispersées. Comme un nouveau crédit de plus de 4 millions vient d'être voté, toujours pour des frais d'étude, cela va faire un total de 8 millions seulement pour des frais d'étude. Mais ces frais d'étude ne sont pas destinés à repenser les conceptions à long terme de la construction, mais d'étudier une série de points particuliers.

Pourquoi cette pagaille ?

L'université est incapable de faire aucune prévision à long terme; le Rectorat et les pouvoirs publics ne peuvent imaginer la structure future de l'université. Mr. Pradervand l'avoue lui-même :

" la construction va durer environ 20 ans ; on ne sait pas encore ce que l'on va faire ... trop de données nous échappent pour qu'un plan directeur engage la responsabilité de députés."

Lorsqu'on pose le problème de Dorigny, on repose tout le problème du développement de l'université :

- Quels secteurs de l'université faut-il développer ?

Cette décision ne dépend pas seulement de critères universitaires, mais aussi de critères économiques et politiques (subventions) p. ex.

- Quels sont les objectifs de l'enseignement universitaire ?

Faut-il former avant tout des chercheurs ou des professeurs, par exemple ?

- Quelles sont les relations entre les diverses facultés ?

Faut-il développer le travail interdisciplinaire ?

- Quelle sera la nature de l'enseignement ?

Faut-il construire de grands auditoriums pour cours ex-cathedra ou des petites salles pour séminaires ou tous les deux et dans quelles proportions ?

L'université ne peut pas répondre, parce que elle est libérale et insérée dans un régime de même nature qui ne conçoit pas de planification à long terme.

L'université de demain est construite au jour le jour sans que les étudiants ne puissent avoir aucun contrôle sur son développement. Contrairement aux déclarations de Mr. Rivier, nous n'avons été ni consultés ni informés quant aux problèmes de fond.

P.O.P.- étudiants

Nous venons d'apprendre que le Rectorat convoque une séance d'information sur Dorigny le jeudi 10 juin à 17 h au collège propédeutique à Dorigny. Nous sommes heureux de voir notre dernière remarque en partie démentie ... Profitons de cette rare occasion d'avoir des informations officielles !

ASSEMBLEE GENERALE

- 173 étudiants en médecine du premier cycle ont signé une pétition demandant le libre accès aux sessions d'examen de juillet et de septembre
Résultat: néant
- 138 d'entre eux ont signé une deuxième pétition demandant des renseignements détaillés et des modifications des formalités du premier propet.
Résultat: néant
- On nous avait promis pour fin janvier au plus tard des renseignements complets et écrits. Nous n'avons reçu qu'un texte non signé et non daté, affirmant que l'examen portera sur " toutes les matières enseignées pendant la première année" (sic), c'est à dire neuf branches !
- Le comité des étudiants en médecine de première année n'a cessé de déployer des efforts en vain .

IL EST TEMPS DE PRENDRE UNE DECISION
et de nous grouper plus étroitement pour faire face. Il est indispensable que chacun vienne car seul une assemblée générale peut décider de l'action à mener.

TOUS LES ETUDIANTS EN MEDECINE DE PREMIERE ANNEE JEUDI
8 FEVRIER AUDITOIRE C -17 HEURE.

Ordre du jour prévu:

- exposé de la situation
- propositions d'action individuelles et du comité
- décision et vote de l'assemblée.

Ni le rectorat, ni les professeurs , malgré les nombreuses propositions de "participation" qu'ils nous font, n'ont officiellement pris position face à ce problème.

CHACUN EST DIRECTEMENT CONCERNE C'EST NOTRE UNITE QUI NOUS
PERMETTRA DE NOUS FAIRE ENTENDRE.

Le Comité des étudiants en
médecine de première année.

LA PARTICIPATION EST MORTE

Par voie de presse, l'Association du Corps Intermédiaire de l'Université (ACIDUL) recommande de refuser la troisième année expérimentale et de boycotter les élections.

BOYCOTTER LES ELECTIONS SIGNIFIE :
NE PAS SE PRESENTER COMME CANDIDAT
NE PAS VOTER

Pourtant, estimant qu'une attitude d'attente n'est plus de mise, l'ACIDUL recommande à chacun de prendre là où cela est possible l'initiative d'expériences autonomes conformes à ses revendications.

VIVE LA PARTICIPATION

Pour la SECTION DE BIOLOGIE, Les assistants ont soumis aux professeurs la proposition suivante :

1) La section de biologie, renonçant à suivre les directives du Rectorat, décide de mettre sur pied une structure tripartite.

2) La section est formée de tous les professeurs (qui désignent le président), de 2 délégués du CI et de 2 délégués des étudiants. L'assemblée du CI et celle des étudiants élisent séparément leurs délégués. //

3) La section est constituée pour l'année universitaire. Elle prend ses décisions à la majorité simple des membres présents.

4) La section traite de tous les problèmes qui la concerne.

Les professeurs doivent encore se prononcer sur cette proposition.

Va -t- il s'établir le dialogue nécessaire entre les différents corps de la section ?

ETUDIANTS, ASSISTANTS ET PROFESSEURS, SOUTENEZ LES PROPOSITIONS DU CI DE LA SECTION DE BIOLOGIE.

PRISE DE POSITION PAR RAPPORT AU REGISTRE PROFESSIONNEL;

- Dans le cadre de la réunion d'information sur le registre professionnel (REG) des ingénieurs et architectes organisée au département d'architecture de l'EPFL, le 10 novembre 1973. Un groupe de 28 étudiants sur les 40 présents a constaté que le problème posé n'est qu'une question de structures patronales. Etant donné que la majorité des étudiants produit par l'école ne travailleront pas comme patrons, ce groupe a décidé de placer le débat sur le plan plus général de la défense des salariés.
- Le développement du capitalisme nécessite une augmentation constante de la productivité, ce qui signifie une rationalisation plus poussée de la production, et une industrialisation accrue, afin de réduire les coûts de production pour sauvegarder la compétitivité sur le marché. Par rapport aux autres secteurs de l'économie, la production du bâti restée à un stade artisanal, n'a pas suivi ce développement, d'où la nécessité actuelle de rationaliser la production de ce secteur.
- Dans les faits cette rationalisation prend deux formes. D'une part les petites entreprises tendent à disparaître, et à être remplacées par des entreprises générales, regroupant toutes les phases de production et même parfois de gestion. D'autre part l'Etat intervient par la promulgation d'arrêtés conjoncturels, l'édiction de normes, la limitation de la main d'oeuvre étrangère.
- La SIA, association corporatiste parcequ'issue d'une structure de production artisanale, et en tant que telle incompatible avec l'Etat capitaliste, s'oppose à cette tendance à la concentration. Afin de survivre, elle tente une reconversion partielle en jouant le rôle de courroie de transmission entre l'Etat et la production, malgré la contradiction que cela implique.
- Pour nous salariés ou futurs salariés la tendance à la concentration signifie à terme une prolétarianisation de plus en plus générale, nous intégrant à l'ensemble des travailleurs. Cela implique que nous trouvions des moyens de lutte collective pour défendre nos intérêts matériels et nos conditions de travail, moyens qui devraient déboucher sur la lutte syndicale.

Les personnes qui sont d'accord avec cette déclaration sortent de la salle, car il ne s'agit pas d'un texte à discuter, mais d'une prise de position. -

Les personnes qui sont d'accord avec nous sont convoquées à la réunion qui aura lieu :

Lundi 19 novembre 1973 à 12 h. 30

Ex-bâtiment Veillon, 12. Av. de l'Eglise-anglaise - Lausanne. Salle 202 - 2ème étage

LA SCIENCE AU SERVICE DU PLUS GRAND ASSASSIN DE L'HISTOIRE

Après avoir soumis le Vietnam du Nord aux bombardements les plus intenses de l'histoire, Nixon parle de paix et arrête (provisoirement?) les bombardements.

Au Sud par contre, il ne se contente pas de bombarder : les avions américains déversent des tonnes de défoliants.

Ces atrocités ne sont possibles que grâce au développement de la recherche scientifique. Cette recherche ne se fait pas seulement dans les laboratoires militaires. Mais toute recherche scientifique dans les pays capitalistes y contribue directement. En effet, plutôt qu'un moyen de connaissance la science est un moyen d'agir sur le monde. Au même titre que tous les moyens de production matériels, elle est détenue et dirigée par ceux qui détiennent le pouvoir économique. Témoins les liens ouverts ou cachés entre les industries et la recherche scientifique. Ceux qui refusent de voir le lien entre les recherches scientifiques et leurs utilisations ne cherchent avant tout qu'à conserver leurs privilèges.

Mais il y a aussi des scientifiques qui refusent le rôle qu'on veut leur faire jouer: Au Cern à Genève, 900 scientifiques ont signé une pétition condamnant les bombardements contre Hanoi et mettant en question le rôle de la science, ils sont allés jusqu'à empêcher un Prix Nobel de Physique, travaillant directement pour le Pentagone, de prendre la parole.

ET VOUS, M. PILET, QUI ÊTES - VOUS ?

Depuis 1951 Monsieur Pilet s'est spécialisé dans l'étude des effets des auxines de croissance sur les plantes.

- Les auxines de croissance sont utilisées comme défoliants principalement au Vietnam.
- 45% des terres cultivables et 35% des forêts du Sud ont été arrosées et détriées pour une durée d'environ dix ans.
- Les auxines entraînent des avortements ainsi que des malformations graves chez les nouveaux-nés.

Tout cela M. Pilet le sait parfaitement . Pourtant il continue ses recherches et fait le silence à ce sujet !!

LA LUTTE UNI-VÉRITÉ

LE PROFESSEUR VUILLEUMIER A TENU UN RÔLE CENTRAL

PILET EST DONC COMPLICE !

Le professeur Vuilleumier a mené une réflexion critique sur son propre travail scientifique. Cela a heurté de front les conceptions de Pilet ainsi que d'autres professeurs et il a subi des pressions qui l'ont amené à démissionner.

Pilet n'est pas un cas isolé. Il n'est pas le seul à jouer le grand silence et donc à transformer la vérité.

NI'ACCEPIONS PLUS TOUT CE QUE LES PROFESSEURS NOUS DISENT :
LEURS PARCOURS, LEUR ENSEIGNEMENT SONT EN RELATION DIRECTE
AVEC LE RÔLE QU'ILS JOUENT DANS LA SOCIÉTÉ.

NE RESOONS PAS DES CONSCIENTS IMPUISSANTS ET COMPLICES
DENONÇONS TOUS LES CRIMES DE LA SCIENCE .

NOTRE PREMIÈRE TÂCHE : BRISER LE SILENCE

FAIRE LA VÉRITÉ A L'UNIVERSITÉ

Lutte Uni-Vérité

interne Uni/ EPFL